
Programme de Formation

RPS : le rôle du dirigeant Pass.Prév.Cat. 4

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Dirigeants et membres de comité de direction.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre le cadre légal et la responsabilité de l'employeur en matière de RPS (ANI 2008, obligation de prévention, harcèlement moral et sexuel, faute inexcusable).
- Identifier les 6 facteurs de risques psychosociaux (modèle Gollac) à partir de situations concrètes.
- Repérer les signaux faibles de souffrance au travail.
- Savoir quoi faire face à une situation d'alerte (protocole d'intervention, acteurs mobilisables).
- Construire une politique de prévention RPS (3 niveaux) et l'intégrer au DUERP.
- Formaliser un plan d'action individuel.



Compétences visées

- Former et informer les salariés et sensibiliser à la prévention des risques
- Détecter des situations à risques
- Concevoir et mettre en place les actions de prévention, d'information sur la santé et les risques psychosociaux
- Préconiser des méthodes et outils de gestion des risques



Description

Comprendre les RPS

- Les 6 facteurs de risques psychosociaux.

Cadre légal & responsabilité de l'employeur

- Obligations ANI 2008, obligation de prévention.
- Définitions légales du harcèlement moral et sexuel ; faute inexcusable en matière de RPS.
- Illustrations jurisprudentielles.

Repérer les signaux faibles

- Détecter les signaux de souffrance au travail dans des situations réelles.

Savoir agir

- Protocole d'intervention ; rôles respectifs (dirigeant, DRH, manager de proximité, médecin du travail).



- Acteurs internes et externes mobilisables.

Construire une politique de prévention RPS

- Les 3 niveaux de prévention (primaire / secondaire / tertiaire).
- Intégration au DUERP ; rôle des IRP et des référents harcèlement.



Prérequis

Aucun pré-requis



Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Pédagogie participative (échanges, questions-réponses)
- Ateliers pratiques
- Mises en situations réelles ou virtuelles



Moyens et supports pédagogiques

- Diaporamas



Modalités d'évaluation et de suivi

- Quiz avec correction collective commentée.
- Validation par les ateliers et cas pratiques.



Informations sur l'accessibilité

Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.



Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour permettre l'accès à l'espace connecté personnel (quizz, émargement, documentations...)

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu